

compte des dépenses ordinaires. Et il faut encore ajouter à cela une autre somme de 173 millions représentant les déficits accumulés au cours des années financières 1920-1921 et 1921-1922. Voilà en face de quelle situation nous nous sommes trouvés.

Et qu'est-ce que fit observer le très honorable M. Fielding, le ministre des Finances de l'époque? Il fit savoir au Parlement que si nous persistions à refuser de rétablir l'équilibre du budget ou au moins de percevoir des revenus égaux à nos dépenses, le Canada s'acheminerait rapidement vers la banqueroute et la ruine complète. Et c'est afin de faire face à cette situation et rétablir l'équilibre dans les finances du Dominion que le Gouvernement s'appliqua à la tâche de percevoir un peu plus de recettes par l'imposition de taxes supplémentaires suffisantes pour nous permettre d'atteindre le but visé. Nous avons pris en main les rênes du pouvoir le 29 décembre 1921. Nos collègues de la gauche sont les auteurs du bilan de cette année financière. Le budget fut préparé par le ministre des Finances de leur choix; je soutiens donc,—et les honorables membres l'admettront,—qu'ils sont responsables de l'administration des affaires publiques pour cette année-là. A l'honneur de l'ancien chef du parti conservateur (l'hon. M. Meighen) il a eu assez de courage, je l'admets, pour imposer de nouvelles taxes durant son passage aux affaires. Il a été plus courageux que le gouvernement d'union sous ce rapport; cependant, les impôts étaient absolument insuffisants pour faire face aux dépenses engagées ainsi que je l'établirai tout à l'heure. Or, si vous comparez les deux années du ministère Meighen avec les trois années qui suivirent l'arrivée du parti libéral aux affaires,—les trois premières années furent consacrées à rétablir l'équilibre dans les finances du Canada,—puis, avec les trois années subséquentes, vous constaterez que la mise à exécution d'un programme conséquent par le régime libéral a fonctionné à merveille.

Que révèle le bilan de ces trois années? Il révèle, ainsi que le ministre des Finances l'a fait voir au cours de l'exposé budgétaire qu'il a prononcé dernièrement, que nous avons des excédents au lieu de déficits; une réduction de la dette au lieu d'une augmentation et une diminution des impôts au lieu d'un relèvement. J'ai l'intention de communiquer à la Chambre un tableau aussi court que possible afin d'étayer ma thèse.

D'après les comptes publics pour l'année financière 1921-1922,—je donne les chiffres ronds,—les recettes globales du Dominion s'élevèrent à 436 millions de dollars tandis que les dépenses se chiffèrent à 528 millions, soit

un déficit de 92 millions. A quoi peut-on attribuer ce découvert de 92 millions?

L'hon. M. BENNETT: Aux chemins de fer.

Le très hon. MACKENZIE KING: On doit l'attribuer au fait que nos adversaires n'ont pas prélevé les impôts qu'ils nous accusent d'avoir prélevés. Mon honorable ami et son parti peuvent très bien s'attribuer du mérite et prétendre qu'à cette époque ils allégeaient le fardeau des impôts pour le contribuable. Ils ont ajouté de fait 92 millions d'impôts qu'il fallait prélever à un certain moment et avec assez de promptitude pour que le pays ne soit pas acculé à la banqueroute. Et que dire de l'année suivante? En 1921-1922, les revenus s'élevèrent à 382 millions et les dépenses à 464 millions, soit une autre augmentation de 83 millions dans le chiffre de la dette publique, non pas attribuable à la guerre, mais aux dépenses courantes de l'administration. Nous arrivâmes ensuite à la direction des affaires et, comme je le disais, nous dûmes envisager les obligations que nous avaient léguées nos honorables collègues d'en face.

Nous nous appliquâmes d'abord à remanier nos finances de façon à rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes. La première année, il nous fut impossible d'éviter complètement un nouveau déficit; mais la Chambre me permettra de lui citer les chiffres de cette année-là. En 1922-1923, les recettes furent de 403 millions et les dépenses de 435 millions, d'où résulta un déficit, non pas de 92 millions ni de 81 millions, mais de 32 millions. L'année suivante, 1923-1924, les revenus furent de 407 millions et les dépenses de 371 millions, ce qui, pour la première fois, permit d'accuser un excédent, et cet excédent fut de 36 millions; à partir de ce moment-là jusqu'à l'heure actuelle, nous avons eu un excédent tous les ans. Si, au lieu d'accuser des excédents, nous avions annoncé des déficits, nos adversaires auraient pu avoir lieu de débiter, dans leur proposition d'amendement, par l'expression d'un regret; mais lorsque l'on voit les résultats obtenus depuis ce temps-là jusqu'à ce jour, le Gouvernement a droit à des éloges de la Chambre et surtout de la part de nos critiques. Les chiffres des années ultérieures ont été comme il suit:

Année financière	Recettes	Dépenses	Excédent d'environ
1924-1925	\$352,000,000	\$351,000,000	\$ 300,000
1925-1926	383,000,000	355,000,000	28,000,000
1926-1927	401,000,000	359,000,000	42,000,000
1927-1928	419,000,000	365,000,000	54,000,000

Le ministre des Finances a annoncé que son excédent était non pas de 54 millions, mais de 16 millions inférieur à ce montant.